

# Règlement du Tournoi de Sainte Jamme TT



## Article 1 : Date et lieu

Le club de Sainte Jamme Tennis de Table organise un tournoi régional, homologué sous le n° 499 / 2016-R. Le tournoi se déroulera les **samedi 8 et dimanche 9 avril 2017**, dans le gymnase de Sainte-Jamme-sur-Sarthe (rue Jules Ferry, 72380 Sainte-Jamme-sur-Sarthe – Près du collège)

## Article 2 : Matériel et infrastructure

Sainte Jamme TT met à votre disposition 16 tables pour la compétition.

Vous disposerez également de marqueurs, de tables d'arbitrage et de chaises, de deux vestiaires, masculins et féminins, avec douches.

Les balles homologuées sont fournies par le club organisateur.

Le gymnase est un lieu public, c'est pourquoi nous vous demandons de maintenir cet endroit propre.

Toute dégradation sera à la charge de la personne concernée.

Une buvette et une restauration seront à disposition des participants tout au long des deux jours.

## Article 3 : Tableaux

### Pointage : 30 minutes avant le début de chaque tableau

Nombre maximum de joueurs par tableau : 48

Les récompenses indiquées ci-dessous sont dépendantes du nombre de participants (voir article 7)

### Tableaux du samedi 8 avril 2017

| Tab. | Catégories         | Début | Tarif | Vainqueur          | Finaliste             | ½ Finaliste     | ¼ Finaliste |
|------|--------------------|-------|-------|--------------------|-----------------------|-----------------|-------------|
| A    | Loisirs            | 14h30 | 5 €   | Coupe<br>30€       | 15€                   | Lot             | Lot         |
| B    | Poussins/Benjamins | 14h00 | 5 €   | Coupe<br>BA de 20€ | Médaille<br>BA de 10€ | Médaille<br>Lot | Médaille    |
| C    | Minimes            | 15h15 | 5 €   | Coupe<br>BA de 25€ | Médaille<br>BA de 15€ | Médaille<br>Lot | Médaille    |
| D    | Cadets/Juniors     | 14h00 | 5 €   | Coupe<br>BA de 30€ | BA de 15€             | Lot             | Lot         |
| E    | Féminines          | 15h15 | 5 €   | Coupe<br>30€       | 15€                   | Lot             | Lot         |

*Note : médaille également pour tous les participants des tableaux B et C au-delà de la 8<sup>ème</sup> place*

### Tableaux du dimanche 9 avril 2017

| Tab. | Catégories        | Début | Tarif | Vainqueur     | Finaliste | ½ Finaliste | ¼ Finaliste |
|------|-------------------|-------|-------|---------------|-----------|-------------|-------------|
| F    | 500 à 799         | 10h30 | 6 €   | Coupe<br>60€  | 30€       | 15€         | Lot         |
| G    | 500 à 1099        | 12h30 | 6 €   | Coupe<br>60€  | 30€       | 15€         | Lot         |
| H    | 800 à 1399        | 09h30 | 6 €   | Coupe<br>60€  | 30€       | 15€         | Lot         |
| I    | 1100 à 1799       | 11h30 | 6 €   | Coupe<br>90€  | 45€       | 20€         | Lot         |
| J    | Toutes catégories | 15h00 | 7 €   | Coupe<br>120€ | 60€       | 30€         | Lot         |

## Article 4 : L'inscription au tournoi

Les inscriptions au tournoi se feront jusqu'au **jeudi 06 avril à 21h00** :

- via notre site internet : <http://www.saintejammett.com/tournoi>
- ou par mail : [saintejammett@gmail.com](mailto:saintejammett@gmail.com)

Tous les engagements seront confirmés par un accusé de réception qui sera à présenter lors du pointage.

**Le samedi**, chaque participant peut s'inscrire dans **deux tableaux maximum**.

Les tableaux B à E sont ouverts à tous les joueurs licenciés (licence traditionnelle) des Pays de la Loire.

Un joueur peut jouer dans une catégorie supérieure à la sienne.

Le tableau A est ouvert aux joueurs ayant une licence promotionnelle, ou n'étant pas licenciés.

**Le dimanche**, chaque participant peut s'inscrire dans **deux tableaux maximum**.

Les tableaux sont ouverts à tous les joueurs licenciés (licence traditionnelle) des Pays de la Loire à partir de la catégorie « **benjamins** ».

## Article 5 : Règles applicables

Les règles d'arbitrage sont celles des règlementations fédérales en vigueur. La présentation de l'attestation de licence (phase 2) est obligatoire soit sur smartphone soit sous forme papier.

Le juge arbitre de la compétition sera **Michel VIGNERON**, le Spidman **Franck Gilardot**

L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux joueurs et à l'arbitre. Les joueurs évolueront en tenue sportive réglementaire (short et tee-shirt) et chaussures de salle propres.

## Article 6 : Forfaits

Le forfait d'un joueur peut être prononcé par lui-même auprès du juge arbitre pendant la compétition.

Dans le cas où un joueur ne se présenterait pas à la table de jeu à laquelle il est appelé, il sera déclaré forfait 15 minutes après l'appel de son nom.

## Article 7 : Récompenses

La dotation totale du tournoi est d'une valeur de plus de **1300€** répartis en coupes, médailles, bon d'achats (chez Wacksport), numéraire et lots.

Le club se réserve le droit de réduire les dotations de chacun des tableaux selon le nombre d'engagements :

- **De 2 à 7 engagements : suppression du tableau**
- **De 8 à 16 engagements : les 4 premiers joueurs récompensés**
- **A partir de 17 engagements : les 8 premiers joueurs récompensés**

## Article 8 : Déroulement des tableaux

Les joueurs sont répartis en poules de 3 ou 4 joueurs selon le nombre d'inscrits.

Les 2 premiers seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Toutes les parties du tournoi se dérouleront aux meilleures des cinq manches.

## Article 9 : Responsabilité

Le club de Sainte Jamme Tennis de Table décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques, vols, pertes etc... dont pourraient être victimes les joueurs.

## Article 10 : Approbation du règlement

La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.